

Annexe 2 : Présentation des feuilles de route des GP et initiatives

Citoyenneté et Esprit critique

Comment développer l'esprit critique de toutes et tous face aux désordres de l'information ? Comment éduquer à une citoyenneté active et éclairée ? Ce groupe pilote réunit plusieurs experts et animateurs afin de favoriser les actions et initiatives déjà existantes sur le terrain.

L'expertise du CLEMI, du bureau de l'égalité et de la lutte contre les discriminations de la DGESCO et des partenaires de l'ANCT sont mis à profit dans les cités éducatives en s'inspirant de l'ensemble des connaissances et des expériences de leurs réseaux : production de médias par et pour les jeunes, co-construction de projets entre acteurs de l'éducation et des médias au service de tous les publics, promotion des usages numériques positifs et responsables, etc...

- Les principales thématiques de réflexion proposées aux Cités éducatives :
- Esprit critique : ouverture d'esprit et apprentissage de l'approche critique et réflexive dès le plus jeune âge
- Education aux médias et à l'information
- Accompagnement à la création de médias jeunes
- Parentalité numérique

Egalité Filles-Garçons

:

L'égalité fille-garçon est une cause fondamentale du quinquennat présidentiel actuel. La 4ème mesure du Grenelle des violences faites aux Femmes porte sur la mesure de l'égalité dans les CE. La politique d'égalité entre les filles et les garçons doit s'inscrire dans une démarche transversale et ainsi imprégner l'ensemble des relations dans la cité éducative et avec les partenaires de l'école. Les actions reposent sur la mobilisation des acteurs mais pas que, puisque l'engagement et l'expression des jeunes sont également des clés de voute.

- Les principales thématiques de réflexion proposées aux Cités éducatives :
- Compte tenu des enjeux identifiés par les acteurs à l'occasion de la journée du 23 septembre 2020, ce groupe pilote reposera sur un espace d'échange entre pairs. Les pistes de travail suivantes ont été identifiées :
- Collaboration, identification et prise en compte de tous les acteurs et partenaires
 - Présence de la femme/fille dans l'espace public, l'occupation différenciée des espaces
 - Ambition des jeunes filles dans orientation et insertion, lutte contre les biais de genre dans l'orientation et contre l'autocensure des filles
 - Pratique du sport et mixité dans les activités de loisirs de manière plus générale
 - Education à la sexualité
 - Lutte contre les stéréotypes dès le plus jeune âge
 - Les relations avec les familles (l'espace scolaire doit s'ouvrir aux familles)
 - La prévention des violences sexistes et sexuelles
 - Promotion des métiers du numérique
 - Encourager la parole des filles dans des groupes mixtes
 - Importance du soutien des directions d'établissements, notamment les référents égalité FG nommés depuis 2018

Numérique

Le numérique représente un levier de transformation puissant pour accompagner la politique ministérielle dans toutes les dimensions, de la transformation pédagogique au service des apprentissages et de leur évaluation à la formation aux enjeux et aux métiers de demain. Cette ambition numérique passe par la simplification des relations avec les usagers et la modernisation du fonctionnement de l'État avec des systèmes d'information repensés.

– Les principales thématiques de réflexion proposées aux Cités éducatives :

La feuille de route de ce groupe pilote a été définie par ces participants dans le cadre d'un atelier d'émergence d'idées. Six axes à approfondir ont été retenus :

- l'accès au numérique
- la mise en place d'un travail de collaboration et d'une stratégie commune entre différents acteurs
- l'importance du lien école-famille
- l'adaptation pédagogique en lien avec le numérique
- l'éducation aux médias et à l'information (EMI)
- les métiers du numérique aux élèves

Axe complémentaire : les Open Badge

Un chantier réflexif et ascendant sur la thématique des Open Badges au service des Cités éducatives sera initié dans le courant de l'année 2021 par la coordination nationale des Cités éducatives. Au vu de la transversalité particulière des Open Badges, un traitement différencié des autres questionnements numériques apparaît relevant.

Petite Enfance

La petite enfance et la prévention des inégalités précoces font partie des thématiques que souhaite porter l'ANCT et la DGESCO dans le cadre du déploiement du programme des « Cités éducatives » entre 2020 et 2022, en lien avec la CNAF et la Commission des 1000 premiers jours présidée par Boris Cyrulnik. Entre 2020 et 2022, l'Ansa pilotera et animera cette communauté de Cités éducatives, constituée d'une vingtaine de territoires souhaitant mettre les enjeux de petite enfance au centre de leur plan d'action.

– Les principales thématiques de réflexion proposées aux Cités éducatives ::

La feuille de route de ce groupe pilote a été définie par ces participants dans le cadre des échanges du 23 septembre 2020. Dix thèmes de travail ont émergés :

1. Soigner la transition entre petite enfance et école, école maternelle et école primaire
2. S'organiser pour rejoindre les familles dans une situation socioéconomique fragile
3. Accueillir les situations de handicap
4. Travailler avec les familles dans un contexte multiculturel
5. Développer les très petites sections de maternelle (TPS)
6. Mettre en place des activités d'éveil culturel et artistique (ECA)
7. Renforcer la qualité d'accueil : prévenir les inégalités, accompagner le développement cognitif
8. Méthodologie : Construire une formation transférable
9. Méthodologie : Stabiliser un plan d'actions et un rétroplanning pour atteindre mes objectifs
10. Méthodologie : Définir une stratégie partenariale adaptée à mon projet
11. Méthodologie : Prendre appui sur les familles et/ou les habitants

Relations avec les familles

Echanger/ mutualiser les bonnes pratiques et les outils ; en créer si besoin ;

- modéliser les expériences locales en dégagant les invariants/ clefs de succès ;
- produire des livrables diffusables à l'ensemble des cités éducatives.

Les principales thématiques de réflexion proposées aux Cités éducatives :

- Créer et entretenir une relation de confiance entre parents / professionnels et; parents / institution scolaire. Il est à noter que le lien familles / école qui s'était parfois considérablement renforcé pendant le confinement.
- Comprendre la perception des familles vis-à-vis de l'école, favoriser l'interconnaissance parents / acteurs éducatifs ; Comprendre les besoins des familles et permettre leur expression : partir des parents en identifiant leurs attentes et leurs objectifs. Construire des espaces qui permettent aux parents de s'exprimer. Assurer la (re)connaissance des droits des parents
- Accompagner les parents dans leur rôle d'éducateur, d'accompagnateur de la scolarité de leur enfant : Outiller les familles afin de savoir vers qui s'adresser pour l'accompagnement scolaire de leurs enfants ; les légitimer en tant qu'accompagnateur de leur enfant.

Santé

Le but est d'améliorer la synergie entre les acteurs territoriaux et nationaux, notamment par le soutien à des initiatives communes partageant une finalité de promotion de la santé et d'éducation pour la santé des enfants et des jeunes.

- Les principales thématiques de réflexion proposées aux Cités éducatives :
 - Agir sur les cinq axes d'intervention de promotion de la santé de la Charte d'Ottawa, en incluant les acteurs, les familles et les jeunes, et en articulant les thèmes de santé prioritaires pour la population et les acteurs concernés (alimentation, santé bucco-dentaire, activité physique, addictions, vie relationnelle, affective et sexuelle, santé mentale, handicap...)
 - Constituer une alliance des acteurs de la santé, de l'éducation, du social, du médico-social, de la prévention et de la politique de la ville autour des jeunes, de leurs familles et de leurs communautés de vie, à l'échelle de chaque territoire concerné, dans une optique de réduction des inégalités sociales de santé et de lutte contre le non-recours aux dispositifs de santé et de prévention.
 - Accorder une attention particulière aux jeunes (16-25 ans)

Sécuriser les parcours

La notion de parcours amène à penser l'ensemble de la tranche d'âge considérée, les 0-25 ans, avec des enjeux de sécurisation autour de « marches difficiles à franchir ». Tous les âges sont donc concernés avec un accompagnement à penser autour des moments charnières afin d'éviter les ruptures tout en favorisant un passage réussi. Ont ainsi été identifiés les points suivants :

- La préparation de l'entrée à l'école, autour de 3 ans ;
- La transition entre le CM2 et la 6ème ;
- Le passage au lycée et/ ou des filières en alternance ;
- L'entrée dans le supérieur ;
- L'insertion professionnelle (pour les non ou peu diplômés et les diplômés).

A cela s'ajoute la question de l'accrochage/ décrochage scolaire qui prend plutôt la forme d'un processus au long court (sens donné à l'école, rapport au savoir) que d'un événement même si la fin de la scolarisation obligatoire (16 ans) constitue un moment clé où les « décrocheurs » peuvent se trouver sans solution et parfois, perdus de vue pour les institutions. C'est un des enjeux majeurs de la mise en œuvre de l'obligation de formation qui prolonge la formation obligatoire jusqu'à 17 ans révolu. Cela vise également à renforcer la lutte contre le décrochage scolaire. Enfin, la crise sanitaire que nous traversons interroge la notion de sécurisation avec des risques de ruptures accrues.

Ces réalités amènent les territoires à engager ou approfondir leurs diagnostics afin de cibler les priorités et préciser les stratégies locales.

Sécurité et Climat scolaire

1/ Faire de la question de l'amélioration du climat éducatif à l'échelle d'une cité éducative une cause commune à tous les acteurs du groupe pilote :

Les questions de sécurité physique, affective et morale des enfants et des jeunes se posent dans tous les espaces éducatifs où ils sont accueillis, de la famille à l'école, en passant par tous les espaces d'éducation non formelle. Les violences qui peuvent affecter les enfants et les jeunes trouvent leur origine ou leur prolongement à l'extérieur de l'Ecole. L'Ecole doit être soutenue dans le travail qu'elle mène déjà, mais ce travail doit aussi se diffuser dans tous les autres espaces.

2/ Articuler les actions développées au sein et en dehors des établissements:

L'Ecole travaille, depuis de nombreuses années, pour prévenir et lutter contre les violences et le harcèlement en milieu scolaire. L'approche systémique qu'elle développe, sa démarche de diagnostic par les enquêtes climat scolaire, son accompagnement des équipes éducatives sont autant d'éléments sur lesquels devra s'appuyer la réflexion du groupe pilote et faire l'objet d'un partage de pratiques. Il s'agira d'une part de rechercher les moyens qui permettront de renforcer l'action de l'Ecole (mieux associer les parents et les autres acteurs, partager avec eux la préoccupation d'un climat scolaire de qualité, s'assurer de leur soutien dans les mesures mises en place est un des enjeux du groupe pilote), et d'autre d'élaborer collectivement les actions permettant de le faire afin de renforcer les partenariats autour de l'école.

– Les principales thématiques de réflexion proposées aux Cités éducatives :

- la continuité éducative à construire entre les différents acteurs autour de cette thématique,
- la place et le rôle des différents acteurs éducatifs, notamment des parents,
- le prolongement des actions conduites dans le cadre scolaire,
- les phénomènes de banalisation de la violence, dans et hors les établissements et la porosité entre ces espaces,
- le dialogue entre les acteurs concernés,
- la pérennisation des actions

Sport

L'objectif à atteindre à horizon 3 ans est ambitieux : l'élaboration de projets socio sportifs de territoire, partenariaux en mesure d'être modélisés et évalués dans la perspective de les déployer à d'autres territoires.

Prévenir les inégalités sociales d'accès au sport dès le plus jeune âge et faire de la participation des acteurs concernés un atout pour concevoir, ajuster, évaluer les projets

Renouvellement Urbain, mixité sociale et attractivité

Ce groupe pilote porte une ambition particulière et spécifique, il s'agit de poursuivre les échanges initiés dans le cadre du rapport d'Olivier Klein et du cahier pratique « Ecole et Renouvellement urbain » publié par l'Anru en 2018 avec le CGET et la DGESCO. A cet effet, un prestataire regroupant des chercheurs, sociologues, programmistes et experts a été sélectionné par **l'ANRU, l'ANCT et la DGESCO afin de porter les échanges et les productions attendues, dans le cadre d'un partenariat particulièrement ambitieux.**

1. Fédérer les acteurs de l'éducation et du renouvellement urbain

2. Approfondir collectivement 4 sujets sensibles sur les questions scolaires et éducatives dans les NPRU et les Cités éducatives

3. Capitaliser et diffuser en continu les retours d'expérience

4. Nourrir la prospective Anru, ANCT et DGESCO

– Les principales thématiques de réflexion proposées aux Cités éducatives :

1. *Prospective scolaire, stratégies habitat et RU* : L'impact des dynamiques démographiques et l'articulation des stratégies habitat et peuplement des projets de renouvellement urbain avec les stratégies scolaires et éducatives.

2. *Mixité sociale à l'école et au collège*

Des leviers pour favoriser la mixité scolaire au premier degré et au collège étant donné les causes structurelles puissantes de la ségrégation socio-spatiale et scolaire

3. *Programmation et conception d'un équipement scolaire et éducatif en QRU* : Les enjeux urbains, éducatifs, sociaux, sanitaires et économiques à intégrer dans la programmation d'un équipement scolaire et éducatif dans un QPV en renouvellement urbain.

4. *Piloter les stratégies scolaires et éducatives des PRU* : Pilotage d'une stratégie scolaire et éducative dans un projet de renouvellement urbain